

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL

OBJET : FINALISATION DU RAPPORT DE L'ATELIER SUR LE RENFORCEMENT DE LA CAPACITE DE L'ETAT AU BURUNDI

Durée : 10 jours

I. Contexte général

Lancé en 1997 en collaboration avec la Commission Economique pour l'Afrique (CEA) des Nations Unies pour l'Afrique, le Forum Africain sur la Gouvernance est un programme phare du PNUD pour la promotion de la gouvernance sur le continent. Ses objectifs particuliers sont les suivants :

- a. Renforcer la coopération et les partenariats pour le développement entre gouvernements africains, les organisations de la Société civile et les partenaires de l'Afrique pour le développement aux fins d'amélioration de la gouvernance ;
- b. Sensibiliser à la bonne gouvernance et faciliter l'échange d'information, de données d'expérience et de pratiques optimales entre les gouvernements africains, le secteur privé, les organisations de la société civile, les partenaires pour le développement et les autres parties prenantes à la bonne gouvernance ;
- c. Encourager l'élaboration de programmes d'actions concrets visant à promouvoir les questions relatives à la bonne gouvernance et à faciliter la mobilisation de ressources pour ces programmes.

Depuis son lancement, le Forum Africain sur la Gouvernance a tenu six sessions à travers le continent : Addis-Abeba en 1997, à Accra en 1998 à Bamako en 1999, à Kampala en 2001, à Maputo en 2002, à Kigali en 2006.

Ces sessions successives ont constitué une instance fiable pour conduire un dialogue suivi sur les politiques à suivre, échanger des connaissances et des données d'expérience sur les moyens de faire face aux problèmes de la gouvernance sur le continent.

A la sixième session du Forum, à Kigali, l'insuffisance des capacités des institutions étatiques, des organisations de la société civile, du secteur privé et des autres acteurs non étatiques en Afrique a été identifiée comme principal obstacle à la bonne gouvernance et à la réalisation du développement en Afrique. La session a par conséquent recommandé que la septième session du Forum soit consacrée à l'examen de la question essentielle qu'est **la capacité et les problèmes que pose l'édification d'un Etat capable en Afrique**.

En conséquence, les préparatifs pour le septième Forum Africain sur la gouvernance ont été entrepris dans une trentaine de pays du continent et ont alimenté les travaux de la session qui s'est tenue à Ouagadougou du 24 au 26 octobre 2007, avec comme thème principal « Renforcer la capacité de l'Etat en Afrique ».

S'agissant spécifiquement du processus de préparation du FAG-VII, au total 33 pays africains y ont participé. Les préparatifs de sa tenue comprenaient, au Burundi comme dans d'autres pays participants, l'organisation de groupes et ateliers thématiques, des consultations nationales sur les expériences des

pays en matière de développement des capacités, l'élaboration de rapports nationaux et la convocation du Forum..

Pour faciliter ces activités, un document de rapport national et une note de synthèse, ainsi que six documents techniques thématiques ont été commandés et produits. La note de synthèse a fourni les lignes directrices générales pour l'organisation des consultations nationales, le contenu et la présentation des rapports de pays, les arrangements institutionnels, les partenariats et les financements. Le document de synthèse a constitué le cadre théorique de compréhension de la notion d'Etat capable, tandis que les documents techniques thématiques ont abordé des sous-thèmes particuliers qui se rapportent au problème du développement des capacités et à l'édification d'un Etat capable en Afrique. Toute cette documentation a été utilisée comme apports techniques lors des consultations nationales.

Le Gouvernement du Burundi a pris activement part à ces assises et la forte délégation qu'il y a envoyée, conduite par le Ministre en charge de la Bonne Gouvernance a animé une des conférences ministérielles.

L'ensemble du processus du FAG-VII, qui a compris le document de synthèse, les documents techniques, les rapports basés sur les consultations nationales, les exposés, les débats et le Consensus de Ouagadougou, a produit collectivement un certain nombre de conclusions et de recommandations.

A l'issue de Forum de Ouagadougou les participants ont fait une déclaration « Engagement de Ouagadougou » qui constitue un document repère de ce que les pays africains doivent entreprendre en leur sein afin d'édifier un Etat capable. Chaque pays a été invité à traduire en action cet engagement et à mettre en application les principales recommandations du forum.

Ainsi, le Burundi a voulu s'approprier les conclusions de Ouagadougou de même que l'engagement de Ouagadougou par la même manière qu'il a procédé pour élaborer les documents de travail en vue de se préparer pour le Forum. Il a opté à formuler des stratégies de renforcement des capacités de l'Etat en guise de suivi du Forum.

Le 30/05/2008, un atelier de formulation des stratégies de renforcement des capacités de l'Etat au Burundi en partant du rapport national présenté à Ouagadougou et du rapport final du Forum approuvé par les représentants des 33 pays participants a eu lieu à Orphan's Aid à Bujumbura, sous les auspices de S.E. le Premier Vice Président de la République du Burundi, Dr Yves Sayinguvu. Y avaient pris part des représentants du Parlement, de partis politiques, de la Société civile, des médias, ainsi que des hauts fonctionnaires de nombreux ministères.

L'atelier avait pour but de recevoir la restitution des grandes conclusions et recommandations de Ouagadougou, de permettre leur appropriation au niveau national par différentes parties prenantes de l'Etat, avec la formulation de stratégies et actions concrètes devant par la suite être solennellement transmises au Gouvernement pour incorporation dans les plans d'action, la législation et la réglementation nationales, selon le niveau opérationnel identifié.

Au cours de cet atelier, un rapport des travaux de Ouagadougou a été présenté, des travaux de groupes ainsi que leur restitution a eu lieu et un rapport général a été produit. Néanmoins les recommandations et conclusions de l'atelier ne sont pas immédiatement exploitables par l'autorité politique et nécessitent une réorganisation en termes d'orientations stratégiques.

II. Le problème à résoudre

Le Burundi a entrepris de vastes réformes politiques, économiques, administratives mais elles sont consignées dans des documents variés mais qui nécessitent néanmoins une exploitation et organisation coordonnées en termes de politiques et de stratégies nationales. Les conclusions et recommandations de l'atelier ci-dessus donnent des pistes sur une démarche qui pourrait conduire à une harmonisation des différents documents, pour les articuler autour de stratégies précises de renforcement des capacités de l'Etat.

Pour maximiser les chances de suivi des recommandations, résolutions, décisions et stratégies déterminées au cours de cet atelier par le gouvernement, il est nécessaire de produire un document à l'intention du gouvernement qui va au-delà d'un simple rapport d'atelier mais qui fasse clairement ressortir la problématique, les solutions proposées, les grandes lignes ou orientations du cheminement proposé pour résoudre les problèmes qui se posent dans le domaine.(défis et les stratégies).

Ainsi il a été décidé de commettre les services d'un consultant national qui aura pour mandat de reformuler le rapport de l'atelier sous forme d'un document d'information et de plaidoyer, pour que le gouvernement puisse prendre des décisions motivées sur les actions de suivi et de mise en œuvre de l'engagement de Ouagadougou.

III. Objectifs et Résultats attendus

L'objectif de la consultation sera donc de permettre au Gouvernement de disposer d'un document de stratégie et d'un plan d'action indicatif exploitable, afin de faciliter la prise de décisions et d'actions concrètes dans la perspective de la réforme de son secteur public. Les résultats attendus de la consultation sont les suivants :

1. Un rapport d'atelier restructuré, mettant en exergue les recommandations, stratégies, orientations et actions proposées et autres éléments événementiels.
2. Un document de stratégie pour le renforcement des capacités de l'Etat Burundais en matière de gouvernance.
3. Un plan d'actions comprenant les grandes lignes des actions à entreprendre, un chronogramme indicatif ainsi qu'une estimation des coûts.

Compte tenu du statut du destinataire et de son importance dans l'orientation future de l'action gouvernementale et dans la mise en place de réformes devant conduire à l'édification d'un État capable au Burundi, le document doit être d'une excellente qualité, tant au niveau du fond que de la forme.

IV. Mandat du Consultant

En prenant connaissance des défis identifiés, en analysant les conclusions et les recommandations issues des différents documents relatifs au 7^{ème} Forum Africain tels que les rapports thématiques, le rapport national et le rapport final du VII^{ème} Forum Africain sur la Gouvernance, et en s'appuyant sur les axes stratégiques du CSLP et d'autres documents nationaux pertinents en la matière, le consultant aura à accomplir les tâches suivantes :

- a. Restructurer le rapport de l'atelier de formulation des stratégies de renforcement des capacités de l'Etat du Burundi en distinguant bien d'une part l'événementiel avec les moments forts de l'atelier, à savoir les cérémonies d'ouverture et de clôture, les travaux en plénière, les débats

de groupes et leur restitution, de l'autre la substance qui comprend les grandes recommandations, orientations, stratégies et actions identifiées dans la perspective de l'édification d'un État capable au Burundi;

- b. Combiner et concilier le plus possible, les conclusions et recommandations de l'atelier avec les contenus du CSLP en la matière et du Cadre Stratégique de Consolidation de la Paix au Burundi (CSCP).
- c. Vérifier par thème concerné, la validité et la pertinence des recommandations proposées par l'atelier par rapport à la problématique spécifique de renforcement de la capacité de l'État au Burundi ;
- d. Indiquer les grandes lignes d'un plan national d'actions pour le renforcement de la capacité de l'Etat ; Ce plan d'action devra mettre un accent particulier sur les domaines non encore suffisamment explorés ou exécutés dans le cadre du CSLP et du Cadre de Consolidation de la Paix au Burundi, tels que la réforme et la gouvernance administratives, le renforcement des capacités institutionnelles et humaines, le rôle de l'Etat, etc.
- e. Produire un rapport contenant les éléments ci-haut évoqués, des annexes utiles comme le rapport national, le rapport final, les discours prononcés pendant la circonstance, la liste de présence des participants à l'atelier en revue ;
- f. Le rapport sera présenté sous forme imprimée et électronique.

V. Méthodologie

Le consultant aura à effectuer une recherche documentaire approfondie, en consultant notamment les politiques sectorielles des Départements ministériels qui en ont élaboré, le CSLP et le CSCP ainsi que tous les documents relatifs au 7^{eme} FAG

Des séances de briefing et de débriefing avec le comité interministériel mis en place par le Gouvernement dans le cadre du 7^{eme} Forum Africain sur la Gouvernance et appuyé par le PNUD/BINUB seront organisées pour d'une part donner des orientations claires au consultant et d'autre part, analyser les documents produits par ce dernier.

Le consultant devra produire un rapport intérimaire 8 jours ouvrables après la signature du contrat. Des observations lui seront soumises par le Comité ci-dessus mentionné, dans un délai n'excédant pas 7 jours à dater de la réception du rapport. Le consultant disposera de 2 jours ouvrables pour produire le rapport final.

VI. Qualifications du Consultant

a) Qualifications

Le Consultant national recherché devrait :

- Etre Spécialiste de niveau universitaire en Sociologie ou Sciences Politiques, en Administration Publique, en Droit ou dans tout autre domaine similaire ;
- Disposer d'une longue expérience (3 à 5 ans) de consultations avec des commanditaires tels que le PNUD, la Banque Mondiale et d'autres organisations internationales de renom.

b) Compétences

Le consultant national recherché devrait avoir les compétences suivantes :

- Etre familier avec la problématique de développement économique et social, les questions de bonne gouvernance en général, de la planification stratégique en particulier ;
- Etre particulièrement familiarisé avec les concepts et les approches de développement du PNUD et du Burundi, le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté au Burundi (CSLP), le Cadre Stratégique de Consolidation de la Paix (CSCP);
- Posséder une expérience avérée dans le domaine de la bonne gouvernance ;
- Avoir une bonne maîtrise des problèmes et de la situation de l'administration publique burundaise et si possible de l'expérience professionnelle avec celle-ci;
- Avoir une expérience dans l'organisation des fora constituerait un atout supplémentaire ;
- Posséder de grandes capacités de rédaction et de synthèse en langue française.

VII. Rapports

Le consultant remettra le rapport en version électronique forma MS Word et une copie matérielle transmise par courrier officiel en bonne et due forme. La date de réception du courrier sera considérée comme date de remise du rapport.

VII. Durée du travail

Les travaux seront effectués pendant une période de 10 jours ouvrables, courant à partir de la date de signature du contrat.

Des pénalités de retard seront appliquées si le consultant ne produit pas le rapport dans un délai d'un mois calendrier à partir de la signature du rapport.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées

Les dossiers de candidatures composés d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitae, des copies de diplômes certifiées conformes à l'original, des attestations de services et des preuves de consultances pertinentes seront déposés au siège de la représentation du PNUD, Green building 4470 Chaussée du Peuple Murundi au plus tard le **Vendredi 08 Aout 2008 à 13h00**.